

Solutions captives : l'art de l'optimisation



Avec l'émergence de nouveaux risques et les restrictions de capacité dans tous les secteurs de l'industrie, il est plus important que jamais pour les gestionnaires de risques de trouver le juste équilibre entre la rétention et le transfert des risques. Pour plusieurs, cela a éveillé un plus grand intérêt pour des solutions alternatives de gestion des risques, faisant ainsi des approches d'auto-rétention, à l'instar des captives, la pierre angulaire d'une méthode consolidée et à long terme de la gestion des risques. Au Canada, comme dans toute l'Amérique du Nord, l'industrie connaît une augmentation considérable de l'utilisation de solutions alternatives de gestion des risques et la création de nouvelles captives, ainsi qu'un plus grand recours aux captives existantes. Ce constat est renforcé par le rapport Marsh Captive Landscape 2020, qui relève une augmentation de 200 % de la création de nouvelles captives par rapport à l'année précédente. Un nombre similaire de nouvelles captives est attendu d'ici la fin 2021.

En cette période marquée par une forte incertitude, l'exploration de ce paysage difficile des assurances souligne l'importance de mettre en œuvre une stratégie de gestion des risques flexible, dynamique et à long terme au sein d'une organisation. Étant donné que les entreprises se concentrent sur le déploiement stratégique du capital et que les captives constituent une solution à long terme plutôt qu'une solution à court terme, il est essentiel de concevoir un programme optimal et de faire appel aux experts appropriés. Cette démarche s'accompagne de la nécessité de comprendre pleinement les possibilités offertes pour évaluer la pertinence d'une captive et son alignement sur les objectifs stratégiques à long terme.

Catégoriser ses possibilités : une question de choix

Catégoriser les types de captives existantes est une étape cruciale dans le choix de la structure appropriée pour une organisation. Il existe trois principaux types de captives à considérer :

- **Captive à maison mère unique entièrement détenue** : société d'assurance ou de réassurance constituée principalement pour assurer son propriétaire (société mère) et ses filiales.

Une prime de plus d'un million de dollars américains est le point de référence type qui en fait une solution économiquement viable, compte tenu des besoins initiaux en capital et en ressources.

- **Rent-A-Captive « captives à louer »** : un client « loue » une partie ou une « cellule » séparée d'une installation captive parrainée. Cette formule peut également être appelée « Protected Cell Company - (PCC) » (société de cellules protégées) ou « Segregated Accounts Company - (SAC) » (société de fonds distinct). Un montant de primes supérieur à 500 000 dollars américains est un seuil acceptable pour envisager une captive cellulaire.
- **Captive de groupe** : compagnie d'assurance formée et détenue par un groupe industriel, commercial ou de services, ou par un groupe de compagnies, strictement au profit de ses membres, pour répondre à un besoin d'assurance commun.

Traditionnellement, les captives à société mère unique représentent la structure prédominante sur le marché. Toutefois, nous constatons aujourd'hui un intérêt croissant pour la captive cellulaire, alors que Marsh signale une augmentation de 53 % des captives cellulaires dans ses installations en 2020, notamment aux États-Unis et aux Bermudes. Pour les assurés qui n'avaient pas envisagé de moyens de rétention des risques, une captive cellulaire est un moyen relativement simple d'acquiescer de l'expérience dans le domaine, tout en nécessitant un investissement limité en ressources et en capital.

L'importance de l'emplacement

Pour les clients canadiens qui envisagent une captive entièrement détenue, le choix du bon emplacement est crucial pour assurer le positionnement réussi d'une stratégie plus large de gestion des risques. Les assurés, ainsi que leurs partenaires de gestion de la captive, doivent évaluer non seulement l'environnement réglementaire, dont les exigences en matière de capitalisation et de fiscalité, mais aussi le marché local des captives pour déterminer avec exactitude les coûts de démarrage.

La Barbade a longtemps été le lieu de domiciliation de prédilection de nombreuses entreprises canadiennes, avec plus de 279 captives existantes, dont la majorité appartient à des organisations canadiennes ou américaines. Son environnement

réglementaire bien établi, ses infrastructures solides et ses conventions fiscales font de la Barbade une solution viable pour les assurés canadiens.

Les Bermudes, le plus ancien et le plus grand lieu de domiciliation de sociétés d'assurance captives au monde, constituent un choix populaire pour les acheteurs d'assurance sophistiqués. Grâce à un environnement réglementaire solide (y compris l'équivalence avec la directive Solvabilité II), à un important bassin d'experts et à une approche flexible de la technologie et de l'innovation, cette domiciliation offre de nombreux avantages aux assurés. L'accord canadien d'échange de renseignements à des fins fiscales, signé en 2010, présente des avantages potentiels supplémentaires pour les assurés canadiens.

Avec plus de 60 possibilités de domiciliation de captives dans le monde, dont au moins 25 aux États-Unis, les assurés doivent travailler avec leurs prestataires de services pour clairement définir leur stratégie de gestion des risques et choisir le lieu de domiciliation qui leur donnera les meilleures chances de réussite.

Un monde de possibilités

Les récentes conditions difficiles du marché ont provoqué chez plusieurs un changement dans leur approche de la gestion des risques, ce qui explique la croissance considérable que nous observons dans ce secteur. Il convient de noter qu'une solution captive n'est pas une solution à court terme, mais plutôt une approche de gestion des risques à long terme qui va au-delà du simple besoin de lisser les pics et les creux du marché traditionnel de l'assurance. Dans un marché difficile, comme celui que nous connaissons actuellement, il existe de nombreuses possibilités d'utiliser les captives de manière créative et innovante. Ces possibilités vont de l'achat de réductions de franchises au comblement de lacunes dans les couches excédentaires en raison de contraintes de capacité ou du besoin de maintenir une tarification cohérente, en passant par le financement d'exclusions ou de conditions non concurrentielles qui ne sont pas couvertes par le marché traditionnel de l'assurance.

Les solutions captives offrent des possibilités importantes sur le plan structurel pour les assurés, mais elles présentent également des avantages à long terme. En conservant les risques au sein d'une captive, les assurés peuvent potentiellement

bénéficier de revenus de placement, d'une protection du bilan et d'une promotion générale du contrôle des pertes par une gestion efficace des risques, ainsi que d'un accès au marché de la réassurance commerciale. Les captives représentent un outil de gestion des risques à long terme qui doit s'inscrire dans le cadre d'une approche plus large de la gestion des risques de l'entreprise. La créativité et l'innovation au sein de votre structure captive sont la clé du succès à long terme et les assurés doivent se tourner vers leur prestataire de services pour bénéficier de cette expertise approfondie lors de la conception d'un programme mondial conforme.

Prêt pour le succès

Au vu de l'évolution constante du paysage des risques, il est essentiel que les assurés prennent le temps de mettre en place une solution qui répond au mieux aux objectifs à long terme de leur stratégie de gestion des risques d'entreprise. Pour les organisations avec un bilan solide, une volonté de conserver les risques et un historique de pertes favorable, une captive peut être un atout stratégique important pour surmonter les complexités du marché traditionnel de l'assurance. Le choix de la structure captive qui répond le mieux aux besoins commerciaux d'une organisation et la sélection d'un lieu de domiciliation qui apporte la plus grande valeur ajoutée sont toutefois essentiels pour garantir le succès à long terme.

Il n'existe pas réellement de solution unique pour la structuration de votre programme mondial. Les prestataires de services doivent impérativement expliquer en détail toutes les possibilités existantes, y compris les avantages et les aspects à prendre en compte pour chacune d'entre elles. Les prestataires de services doivent passer en revue l'ensemble du programme d'assurance, en évaluant la structure mondiale de l'assuré et les exigences réglementaires ou contractuelles. Ils doivent s'assurer que l'approche captive est judicieuse et qu'elle offre un retour sur investissement approprié, tout en aidant les clients à suivre le processus, de la conception à la mise en œuvre, le choix du lieu de domiciliation étant un élément clé de ce processus. Qu'il s'agisse d'une captive cellulaire ou d'une filiale captive entièrement détenue, il est important pour les assurés d'adopter une approche à volets multiples pour structurer leurs programmes mondiaux. Trouver le bon équilibre entre les véhicules de rétention des risques et le transfert des risques permettra de positionner la stratégie mondiale de gestion des risques pour un succès à long terme.

Contact : **Michael Lister**
Leader comptes complexes multinationaux – Canada
1-416-596-3005
Michael.Lister@AIG.com

Pour en savoir plus : aig.ca/fr/multinational



American International Group, Inc. (AIG) est une des principales sociétés d'assurance internationales. Le groupe de sociétés membres d'AIG offre une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite et de produits financiers à nos clients dans plus de 80 pays et juridictions. Ces diverses offres comprennent des produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. L'action ordinaire AIG est cotée à la bourse de New York.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à www.aig.com | YouTube: www.youtube.com/aig | Twitter: [@AIGinsurance](https://twitter.com/AIGinsurance) www.twitter.com/AIGinsurance | LinkedIn: www.linkedin.com/company/aig. Ces références avec des informations supplémentaires sur AIG ont été fournies à titre indicatif et les informations contenues sur ces sites Web ne sont pas incluses par renvoi dans ce communiqué de presse.

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance aux entreprises et d'assurance aux particuliers d'AIG au Canada. La garantie pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tiers indépendants. Le logo d'AIG et AIG sont des marques de commerce déposées d'American International Group, Inc., utilisées sous licence par la Compagnie d'assurance AIG du Canada. Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG Canada à www.aig.ca.

© 2022 American International Group, Inc. Tous droits réservés.

MA-CF-F 02/22